

LE DOMAINE DU CHÂTELARD

La plus ancienne mention écrite du Châtelard remonte à l'extrême fin du XIII^e siècle. Dès cette époque, le Châtelard appartient à la famille De Mangnac, originaire de la région de Nontron. C'est alors une des familles les plus puissantes du Limousin. Aymeric de Mangnac, né au Châtelard, deviendra évêque de Paris en 1368, puis conseiller du roi Charles V et mourra cardinal en 1385. Son fils, Hugues deviendra également évêque de Limoges.

On peut penser que la fortune politique des de Mangnac durant le XIV^e siècle leur a permis d'aménager le Châtelard en une puissante demeure. La présence d'une tour et d'un pont levis remonte sans doute à cette époque.

En 1744, le Châtelard est décrit comme un château non habité, composé d'un pavillon, d'une tour, (...), une ancienne chapelle, (...) greniers, granges, écurie, cour, fossés, plateforme, jardin et colombier au-devant. Jean Etienne Roulhac de Trascaussade achète en 1763 le domaine. L'état des lieux dressé révèle que ce dernier est quasiment en ruine.

Le nouveau propriétaire entreprend de changer l'antique château en une maison de plaisance. On abat les murs, comble les fossés. La façade principale du nouveau corps de logis est très sobre et régulière, avec pour seul ornement un fronton triangulaire, elle s'inscrit dans le style de la réalisation des Brousseau, architectes limougeauds. L'aménagement d'un parc à l'anglaise autour du site concourt à l'agrément de la demeure.



C'est Francois-Amand Surin qui achète le domaine du Châtelard en 1838. Il est membre d'une antique famille saint-juniaude, les Surin, que l'on croise dans l'histoire de notre cité depuis le XV^e siècle. Bon nombre d'entre eux furent consuls de la ville jusqu'au XVIII^e siècle.

Le domaine devient propriété de la commune en 1934.

En 1937 elle décide d'y installer une auberge de jeunesse mais le début de la guerre empêche son ouverture.

En octobre 1940, la commission municipale mise en place par le gouvernement de Vichy doit louer le domaine du Châtelard au commissariat général à la jeunesse qui a décidé d'y installer une école régionale des cadres de la jeunesse. Celle-ci reçoit la visite en février 1941 du secrétaire d'état à la jeunesse et en juin celle du Maréchal Pétain.

A la fin de la guerre, le Châtelard est occupé par le FFI (août – octobre 1944) puis par les réfugiés des unités militaires soviétiques (fin octobre 1944 – 15 août 1945).



A partir de 1947 et jusqu'en 1955, le domaine accueille des enfants et des adolescents

Ce n'est qu'au début des années 60 que le Châtelard voit finalement ouvrir l'auberge de jeunesse Marcel Cachin. Les locaux s'avèrent rapidement peu adaptés et l'implantation de l'auberge trop éloignée du centre-ville. La commune décide alors de transférer l'auberge dans un autre site historique du territoire, l'ancienne Abbaye de Saint-Amand.

Le Châtelard est entièrement dévolu à l'accueil de loisirs municipal depuis 1968 et ce jusqu'à aujourd'hui.

